

FICHE PRATIQUE

Les Coûts et Frais d'une Reprise

Reprenre une entreprise représente un coût global comprenant :

- le prix à payer au cédant,
- les frais d'acquisition
- les renforcements ultérieurs du fonds de roulement de l'entreprise acquise.

Le repreneur doit estimer ce coût global, le plus précisément possible et vérifier qu'il pourra bien réunir, en regard, tous les capitaux nécessaires à cette opération. Le plan de financement initial a pour objet de recenser :

- les éléments du coût global de l'opération de reprise,
- les sources de financement qu'il sera possible de mobiliser afin de la "boucler" financièrement.

Il s'agit d'une démarche dynamique destinée à trouver les solutions permettant d'équilibrer les besoins durables de financement et les ressources financières durables

Les éléments ayant la plus grande influence

Plusieurs éléments ont une influence :

- le prix de l'entreprise que vous souhaitez acheter, s'il y a plus d'un associé alors le financement sera réparti entre eux
- la présence ou non d'investisseurs
- la complexité du projet qui peut impacter sur le nombre de conseils à rémunérer.

Les frais à déboursier en plus du prix d'achat

Pour évaluer le budget nécessaire, vous devez compter :

- 25 à 30% de fonds propres (plutôt 40% en période difficile). Un emprunt auprès d'une banque ou un prêt d'honneur vous permettra de financer le reste.
- le coût du conseil et l'éventuelle intervention de conseillers spécialisés (propriété intellectuelle, normes...). Comptez entre 150 à 300 € HT l'heure pour un avocat, 50 à 300 € pour un expert-comptable et 150 à 300 € pour un notaire.
- le coût d'une éventuelle formation à la reprise d'entreprise, à la gestion...
- les frais de déplacement et de déménagement.
- de l'argent à réinjecter en cas de difficultés de trésorerie.
- Le prix des formalités effectuées par le repreneur, ces formalités dépendent de la nature de l'acquisition.

Plus d'informations sur le prix des formalités : <https://www.infogreffe.fr/societes/formalites-entreprise/tarifs-des-formalites.html>